

TIR DE PRINTEMPS

11 / 13 / 14 avril 2019

300m
25 et 50m



BIENVENUE A VERSOIX

Chères amies tireuses, Chers amis tireurs.

Voici une nouvelle saison de tir qui a débuté pour nombre d'entre vous. Pour nous les banlieusards de la cité de Calvin, le moment est venu d'organiser le traditionnel « Tir de Printemps ». aux mêmes dates que le Salon de l'Automobile, au Printemps en période des Tulipes.

Nous nous adressons par ces quelques lignes à toutes celles et ceux que nous avons déjà eu le plaisir de recevoir à Versoix, pour dire toute notre gratitude pour leur fidèle amitié à notre tir, mais aussi à toutes celles et ceux qui n'ont pas encore découvert les joies de ce tir, où tout est fait, comme par le passé, pour que vous y trouviez un accueil chaleureux, aussi bien sur le pas de tir, qu'autour d'un bon verre dans notre traditionnelle cantine.

Année après année, le Comité de tir s'efforce d'apporter des améliorations dans le programme de tir, et de corriger les éventuelles imperfections dans l'organisation.

Cette année, le comité de la STV a décidé de moderniser les stalles de tir qui ne nous donnaient pas satisfaction l'année dernière, car elles étaient trop glissantes. La résine verte a été enlevée et remplacée par le même produit caoutchouté que le sol. Avec ces travaux, nous avons voulu faciliter le nettoyage et même temps améliorer confortablement les conséquences du bruit.

Cette année aussi, en tenant compte des remarques constructives des participants lors des dernières années, nous avons décidé de remplacer les traditionnels pennés par un émincé pour le samedi à midi et un agréable repas pour le dimanche à midi, avec rôtis et accompagnements.

Dès lors nous vous demandons, si vous voulez manger à midi, de vous inscrire préalablement au minimum avant le lundi 08.04.2019

Avec ces changements, nous espérons pouvoir satisfaire les nombreux participants qui se retrouvent chaque année à Versoix et aussi convaincre de nouveaux à y participer.

Cette année, nous avons décidé de maintenir la nouvelle formule compacte sur un seul weekend de tir, avec une séance le jeudi après-midi, un samedi et un dimanche.

Notre devise est et restera toujours la même :

«A Versoix on est vite servi, mais surtout bien et chaleureusement servi ».

Encore bienvenue à Versoix, merci à toutes et à tous et nous vous souhaitons "Bons tirs 2019".

Le Président de la STV

Reto SCHUCAN

DISPOSITIONS GENERALES

| | | | |
|-------------------------------|--|---|-----------------------------------|
| LIEU | Stand de tir de Versoix - 151 rte de Sauverny 1290 VERSOIX | | |
| DATES DES TIRS | Jeudi | 11 avril 2019 | de 16h00 à 19h30 |
| | Samedi | 13 avril 2019 | de 08h30 à 12h00 et 13h00 à 16h30 |
| | Dimanche | 14 avril 2019 | de 09h00 à 12h00 et 13h00 à 15h00 |
| DUREE DU TIR | Le TIR DE PRINTEMPS est un concours de groupe et individuel à 300 et 25m qui a lieu chaque année. | | |
| FORMATION DE GROUPE | Cat A « AL+FS » - Cat D « Toutes les AO » - Cat E « F90-MQ-57⁰² » à 300m Catégorie unique pour PPA ou PPC et PO pour le pistolet à 25m 5 tireurs de la même société forment un groupe à 300m 4 tireurs de la même société forment un groupe au pistolet à 25m. Chaque société peut inscrire plusieurs groupes. Lors de l'inscription la liste nominative des tireurs de groupe doit être communiquée. | | |
| TIREUR INDIVIDUEL | Les tireurs individuels sont aussi les bienvenus. | | |
| ARMES - DERANGEMENTS | Les dérangements d'armes sont imputables aux tireurs, sauf les ruptures de matériel. Au pistolet le tireur répétera sa série, les 5 plus mauvais coups seront pris en considération. | | |
| POSITION 300m | Cat. A | Arme libre : à genou. Fusil standard : couché bras franc | |
| | Cat. D/E | FA 90 : appui sur bipied réglementaire. FA 57 : appui sur bipied réglementaire. Mousqueton : couché bras franc. | |
| | Les vétérans (V) 1950 à 1959 et les (SV) 1900 à 1949 peuvent tirer couché appuyé avec le mousqueton ou couché bras franc à l'arme libre. Il n'existe pas d'allègement de position pour les U13, U15, U17, U21, S, V et SV, au FA 57, au F90, ni au fusil standard. | | |
| POSITION pistolet | PPA (PSPC) PPC (PSGC) | : bras franc à une seule main | |
| | PO | : tir à 2 mains autorisé | |
| DROIT DE PARTICIPATION | La licence de la FST est OBLIGATOIRE pour ce concours. | | |
| INSCRIPTIONS | à adresser au moyen des formules annexées jusqu'au 5 avril 2019 à: Société de Tir de Versoix - Case postale 106 - 1290 VERSOIX Les inscriptions peuvent se faire également sur place. <u>Veillez SVP joindre un bulletin de versement</u> et l'adresse exacte du responsable des groupes afin que les prix éventuels puissent y être versés. Ceci facilite grandement le travail des organisateurs. Merci. | | |
| FINANCE D'INSCRIPTION | Pour chaque Groupe inscrit | | Fr. 50.- |
| Livret de tir | Obligatoire pour chaque tireur, à chaque distance | | Fr. 5.- |
| Passe cible groupe | 300m | 1 passe groupe sans exercices (Chaque passe d'exercices par passe de 5cps.) | Fr. 23.- Fr. 5.- |
| | PO 25m | 1 passe groupe y compris 5 cps d'essai | Fr. 28.- |
| | PPA 25m | | |
| | PPC 25m | 1 passe groupe y compris 5 cps d'essai | Fr. 23.- |
| | Paiement par virement sur notre CCP CH44 0900 0000 1200 9893 4 ou directement en cash au stand à la caisse du tir. | | |

DATE LIMITE POUR LE VERSEMENT POSTAL: Lundi 8.04.2019

Après cette date, le paiement se fera sur place

| | | |
|------------------------------|---|---|
| RACHAT | Aucun rachat possible. | |
| MUNITION | Elle est comprise dans le prix des passes et elle est délivrée sur place. Sauf tireurs PPA ou PPC à 25/50m, qui tirent leurs propres munitions. Les douilles restent la propriété de la société organisatrice. | |
| PRIX DE GROUPE | 1er prix Fr. 100.- au minimum pour chaque catégorie Le 70% de la finance d'inscription des groupes, augmenté de la différence éventuelle de la cible à répartition immédiate, sera réparti selon un barème au 60% des groupes classés. La société organisatrice ne participe pas au concours de groupes. | |
| ROI DU TIR | Fr. 80.- au 1^{er} chaque cat. A - D - E à 300m et cat. C au pistolet 25/50m Fr. 50.- au 2^e chaque cat. A - D - E à 300m et cat. C au pistolet 25/50m Fr. 30.- au 3^e chaque cat. A - D - E à 300m et cat. C au pistolet 25/50m | |
| Meilleur résultat Individuel | A l'addition des résultats des cibles Distinction + Versoix + Bécassière. En cas d'égalité appui par : Le résultat de la cible Bécassière, puis de la cible Versoix puis le coup profond de la cible groupe et en dernier l'âge. | |
| 1^{er} JUNIOR | Fr. 100.- à 300m et Fr. 100.- au pistolet 25/50m catégorie unique | |
| Meilleur résultat Individuel | A l'addition des résultats des cibles Distinction + Versoix + Bécassière. En cas d'égalité appui par : Le résultat de la cible Bécassière, puis de la cible Versoix puis le coup profond de la cible groupe et en dernier l'âge. | |
| REPARTITION IMMEDIATE | Dans la mesure où la répartition immédiate n'atteint pas le 60% du produit des passes, la différence est attribuée au concours de groupes. | |
| DISTINCTION | Médaille ou carte couronne Fr. 12.- selon barème cible Distinction. La valeur de la carte-couronne est augmentée à 15.- pour les tireurs ayant les points nécessaires à la cible Distinction et s'ils ont tiré les 3 passes du programme. | |
| MUTATIONS | Tout tireur inscrit, mais empêché peut être remplacé par un autre tireur de la même société, avant qu'il n'effectue son tir. Ce tireur ne pourra figurer que dans un groupe par distance. | |
| RANGEURS | Les inscriptions sont prises en considération selon l'ordre d'arrivée | |
| RESULTATS | Les résultats et répartitions ultérieures seront adressés directement aux chefs de groupes. Les distinctions et les répartitions immédiates sont à retirer sur place, pendant la durée du tir. Aucune prétention ultérieure ne sera prise en considération. | |
| ASSURANCE | Tous les participants sont assurés selon les dispositions de l'USS. Les assurés renoncent à toutes autres prétentions envers l'organisateur. | |
| RESPONSABILITÉ | L'organisateur décline toute responsabilité pour les armes ou autres objets. | |
| DISPOSITIONS FINALES | Tout tireur prenant part au tir accepte les dispositions du plan de tir. Pour tous les cas non prévus, les règlements de la FST font foi. | |
| APPROBATION | Pour le comité d'organisation Le président: Reto SCHUCAN | Versoix le 14 février 2019 Le directeur de tir: Philippe MEYLAN |
| | Pour l'ASGT Le responsable 300m | Bernex le, 14 février 2019 Laurent JAKOB |

PROGRAMME DE TIR 300 m

CIBLE ESSAI

5 cps sur cible A10.
Libre passage entre la cible **Essai** et les bonnes cibles.

CIBLE DISTINCTION

A 10 divisée en 10 cercles. (**Obligatoire pour tous les tireurs**)

NOMBRE DE COUPS

6 coups coup par coup en 6 minutes.
6 coups, feu de série, marqués après les 6 coups.

DISTINCTION

Médaille ou carte couronne Fr. 12.-
Arme libre, carabine standard :
108 pts et plus.
106 pts et plus pour V et U19 - U21 (1999 à 2002).
104 pts et plus pour SV et U13 - U17 (2003 à 2009).
FA 57⁰³
102 pts et plus.
100 pts et plus pour V et U19 - U21 (1999 à 2002).
99 pts et plus pour SV et U13 - U17 (2003 à 2009).
Mousqueton, FA 90, FA 57⁰² :
99 pts et plus
97 pts et plus, pour V et U19 - U21 (1999 à 2002).
96 pts et plus pour SV et U13 - U17 (2003 à 2009).

CLASSEMENT GROUPES

A l'addition des 5 résultats obligatoires de la cible Distinction.
En cas d'égalité appui par :
a) le plus haut résultat individuel.
b) l'âge le plus élevé de tout le groupe.

PRIX

Prix de groupe et Roi du tir, voir dispositions générales.

CIBLE VERSOIX

A10 divisée en 10 cercles.

ARMES

Toutes les armes.

NOMBRES DE COUPS

6 coups, coup par coup.

REPARTITION IMMEDIATE

| Pour | AL + Std | 57⁰³ | 57⁰² + F90 + MQ |
|--------|-----------------|------------------------|-----------------------------------|
| 60 pts | Fr. 45.- | Fr. 60.- | Fr. 80.- |
| 59 pts | Fr. 30.- | Fr. 40.- | Fr. 65.- |
| 58 pts | Fr. 20.- | Fr. 30.- | Fr. 50.- |
| 57 pts | Fr. 15.- | Fr. 25.- | Fr. 40.- |
| 56 pts | Fr. 10.- | Fr. 20.- | Fr. 35.- |
| 55 pts | | Fr. 15.- | Fr. 30.- |
| 54 pts | | Fr. 10.- | Fr. 25.- |
| 53 pts | | | Fr. 20.- |
| 52 pts | | | Fr. 15.- |
| 51 pts | | | Fr. 10.- |

PRIX DE LA PASSE

Fr. 17.- Munitions comprises.

CIBLE BECASSIERE

A10 divisée en 10 cercles.

ARMES

Toutes les armes.

NOMBRES DE COUPS

6 coups, feu de série.

REPARTITION ULTERIEURE

60% du produit des passes, aux 50% des tireurs classés des catégories :
A (AL + St.) – **D** (F57⁰³) – **E** (57⁰² + F90 + MQ)

PRIX DE LA PASSE

Fr. 17.- Munitions comprises.

